

Première publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute: **Arpège Communication Sàrl, Carouge**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 31.03.2005
4. Echéance de préavis des créances: **25.05.2005**
5. Adresse pour la déclaration des créances: Arpège Communication Sàrl, c/o Pierre Olivier, 1234 Vessy, chemin des Sylvains 12, Case postale 1775, 1227 Carouge GE
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: La société a l'intention de procéder à une répartition anticipée de l'actif dans les conditions prévues à l'article 745, al. 3 CO.

Etude de Mes Bernasconi & Terrier, notaires
1205 Genève

(02801054)